



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 12 mars 2019 à 20 h 30

L'an deux mille dix-neuf, le douze du mois de mars à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire, suite à sa convocation du 05 mars 2019.

PRESENTS : 19

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire – Monsieur Bruno MATTEL, 1^{er} adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 2^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 3^{ème} adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 4^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 6^{ème} adjoint – Madame Isabelle DUBORD, 7^{ème} adjoint – Monsieur Raymond VALL, C.M. – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. déléguée – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Aguste SOUSA, C.M. – Madame Monique DE BRITO, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 07

Monsieur Michel ARMENGOL, 5^{ème} adjoint – Procuration à madame Régine LLOAN-RAYNARD
Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Procuration à monsieur Christian MOTTA
Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. – Procuration à monsieur Raymond VALL
Madame Marie-Agnès RAYNAUD, C.M – Procuration à madame Charlette BOUÉ
Madame Flora CASTEL, C.M. – Procuration à madame Simone VIRELAUDE
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Gérard AURET
Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA

ABSENTS: 03

Madame Elisabeth MOREAU, C.M.
Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M.
Madame Inès PINOS, C.M.

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Monique DE BRITO.

Les conseillers adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

➤ **APPROUVE LES COMPTES DE GESTION 2018** dressés par le receveur municipal pour les budgets de la commune et ses budgets annexes.

➤ **ADOpte LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018** de la commune, du service d'assainissement, de la Maison des services publics et de la Maison Adolphe Cadéot.

➤ **PROCEDE A L'AFFECTATION DES RESULTATS 2018** pour la commune, le service d'assainissement, la Maison des services publics et la Maison Adolphe Cadéot.

➤ **ADOpte LES BUDGETS PRIMITIFS 2019**, de la commune, du service d'assainissement, de la Maison des services publics et de la Maison Adolphe Cadéot.

➤ **ATTRIBUE LES SUBVENTIONS SUIVANTES** aux associations pour l'année 2019 :

CULTURE - ANIMATION	ANNEE 2018	ANNEE 2019
CARNAVAL DE FLEURANCE	10 000.00 €	10 000.00 €
Participation par moitié liés aux dispositifs de secours	oui	oui
Reversement des droits de place	oui	oui
Subvention exceptionnelle « 30 ans du Carnaval »		4 000.00 €
COMITE DES FETES DE LAMOTHE ENDO	1 100.00 €	1 100.00 €
FESTIVAL DU CIEL ET DE L'ESPACE - A CIEL OUVERT	13 000.00 €	13 000.00 €
Subvention complémentaire festival « astro jeunes »	3 000.00 €	3 000.00 €
Village des sciences		2 000.00 €
GRAND ANGLE	10 000.00 €	11 000.00 €
HARMONIE LA FLEURANTINE	2 000.00 €	5 000.00 €
LA FLOURETO	300.00 €	300.00 €
FLEURANCE CUIVRO	6 100.00 €	8 100.00 €
Subvention « développement durable »	900.00 €	900.00 €
Subvention exceptionnelle « 20 ans du festival »	4 000.00 €	
FLEURANCE ANIMATION	1 000.00 €	1 000.00 €
Subvention « Peintres dans la rue »	1 000.00 €	1 000.00 €
Subvention « Festival Off d'Astronomie »	3 000.00 €	3 000.00 €
Autres animations		1 000.00 €
LES MAJORETTES DE FLEURANCE	450.00 €	450.00 €
PHOTO CLUB DE GASCOGNE	400.00 €	400.00 €
Subvention exceptionnelle « 70 ans du Photo Club »	600.00 €	
THEATRE DES HALLES	1 250.00 €	1 000.00 €
LOMAGN'COMBO JAZZ	- €	250.00 €

D ELIQUENO	200.00 €	200.00 €
H ISPANO'ANDO		250.00 €
L ES AMIS DE L'ORGUE DE FLEURANCE		1 000.00 €
DIVERS		
	ANNEE 2018	ANNEE 2019
A MICALE DES EMPLOYES MUNICIPAUX	3 000.00 €	3 000.00 €
M ÉMOIRE DES COMBATTANTS EN GASCOGNE	800.00 €	1 000.00 €
L E SOUVENIR FRANÇAIS (Adhésion revue)	25.00 €	25.00 €

SOCIAL		
	ANNEE 2018	ANNEE 2019
C IDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles)	750.00 €	750.00 €
J ARDINONS TOUS ENSEMBLE	500.00 €	500.00 €
R ESTAURANTS DU CŒUR	250.00 €	250.00 €
S ECOURS CATHOLIQUE	250.00 €	250.00 €
A VMP (Aide aux Victimes & Médiation Pénale)	350.00 €	350.00 €
A MICALE DES DONNEURS DE SANG	500.00 €	500.00 €
L IGUE DE L'ENSEIGNEMENT - Fédération du Gers	500.00 €	500.00 €
L ES JARDINS DE COCAGNES	2 000.00 €	2 000.00 €
Subvention « classes pédagogiques »	1 000.00 €	1 000.00 €
C ENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	311 000.00 €	311 000.00 €

SCOLAIRE - FORMATION		
	ANNEE 2018	ANNEE 2019
E COLE LACROUTZ classes de découverte	1 400.00 €	1 400.00 €
E COLE LACROUTZ coop scolaire (86 élèves x 15 €)	1 290.00 €	15 € par élève
E COLE Victor HUGO classes de découverte	1 400.00 €	1 400.00 €
E COLE Victor HUGO coop scolaire (65 élèves x 15 €)	975.00 €	15 € par élève
E COLE MONGE / PASTEUR classes de découverte	3 600.00 €	3 600.00 €
E COLE MONGE/PASTEUR coop scolaire (264 élèves x 9,50 €)	2 508.00 €	9.50 € par élève
F OYER socio-éducatif du COLLEGE Hubert Reeves (Subventions accordées sur présentation des projets)	565.00 €	565.00 €

SPORT

	ANNEE 2018	ANNEE 2019
ASSOCIATION DERREY AUTO	500.00 €	---
LA PETANQUE FLEURANTINE	320.00 €	320.00 €
ASF BOULES	500.00 €	500.00 €
LES PECHEURS FLEURANTINS	1 300.00 €	1 300.00 €
LA ST HUBERT CLUB FLEURANTINE	1 500.00 €	1 500.00 €
Subvention pour battues aux pigeons	1 100.00 €	1 100.00 €
LES MARCHEURS RANDONNEURS	320.00 €	320.00 €
GOLF DE FLEURANCE	2 600.00 €	2 600.00 €
Subvention Tournoi Ville de Fleurance	300.00 €	300.00 €
CYCLO VTT FLEURANCE	320.00 €	320.00 €
Subvention TOUR DU HAUT ARMAGNAC	300.00 €	300.00 €
CYCLO CLUB FLEURANTIN UFOLEP	950.00 €	950.00 €
Subvention COURSE ZI	300.00 €	300.00 €
ASSOCIATION CSAC (AIKIBUDO)	320.00 €	320.00 €
SHADOW BOXING LOISIRS	320.00 €	320.00 €
AEROMODELISME FLEURANTIN	550.00 €	500.00 €
subvention exceptionnelle POUR COMPETITION		
CERCLE NAUTIQUE	5 550.00 €	5 500.00 €
CLUB RETRAITE SPORTIVE	320.00 €	320.00 €
Subvention exceptionnelle pour participation salaire remplacement S. Karpoff	200.00 €	200.00 €
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN FEMININE	320.00 €	320.00 €
Subvention exceptionnelle pour participation salaire remplacement S. Karpoff	800.00 €	800.00 €
JUDO JU-JITSU	2 300.00 €	2 300.00 €
JUDO JU-JITSU SECTION HANDISPORT	300.00 €	300.00 €
BADMINTON	500.00 €	450.00 €
TENNIS CLUB	3 150.00 €	3 150.00 €
Subvention TOURNOI DE LA VILLE	300.00 €	300.00 €
CLUB PONGISTE	1 700.00 €	1 700.00 €
Subvention TOURNOI DE LA VILLE	300.00 €	300.00 €
LOMAGNE HANDBALL	1 200.00 €	1 200.00 €
ASF FLEURANCE GYM	3 000.00 €	3 000.00 €
Subvention exceptionnelle		
Subvention exceptionnelle pour participation salaire	4 785.00 €	3 520.00 €

remplacement S. Karpoff		
France ADOT 32	150.00 €	150.00 €
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	4 500.00 €	3 815.00 €
BASKET CLUB	3 400.00 €	3 450.00 €
ASF RUGBY	31 500.00 €	32 000.00 €
Subvention exceptionnelle	5 000.00 €	18 000.00 €
ASF FOOTBALL	18 500.00 €	19 000.00 €
Subvention exceptionnelle d'investissement	2 500.00 €	2 500.00 €
KATORI SAKURA	320.00 €	320.00 €
KOREAKOR	320.00 €	320.00 €

➤ **AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 3 600 € au budget annexe « Maison Adolphe Cadéot ».

➤ **AUTORISE** Madame le maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du fonctionnement des Maison de services au public.

➤ **AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 635 € au RASED pour l'achat d'un outil de test psychométrique.

➤ **DECIDE DE DENOMMER**, en hommage à Bernard LAPEYRADE, « Place Bernard LAPEYRADE » l'espace public situé entre le centre pédagogique du développement durable et le siège de la communauté de communes de la Lomagne gersoise, avenue Pierre de Coubertin.

➤ **DECIDE L'ACQUISITION** à l'euro symbolique de parcelles sises A Saint Laurent d'une surface de 359 m² constituant une voirie du lotissement PAQUIET.

➤ **FAIT CONNAITRE L'INTENTION DE LA COMMUNE** d'être sollicitée prioritairement concernant la vente de parcelles appartenant à la SNCF, situées avenue Anatole France.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

➤ **DECIDE DE MAINTENIR LES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2019 A L'IDENTIQUE DE 2018**, soit :

- Taxe d'habitation	:	13.12 %
- Taxe foncière / bâti	:	30.99 %
- Taxe foncière / non bâti	:	124.66 %

➤ **DONNE MANDAT** au centre départemental de gestion du Gers pour engager une mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale.

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ **PRESENTATION DE LA LISTE DES MARCHES PUBLICS**, de 25 000 € HT et plus
conclus en 2018.

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Les membres du conseil sont informés des décisions
municipales signées par Madame le maire pour l'attribution de marchés, en vertu de la délégation
qui lui a été confiée par le conseil municipal.

Fait à Fleurance, le 14 mars 2019

Le maire,



Emilie MUÑOZ-DENNIG